

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur During.

MESSIEURS,

Le sieur Bernard-Antoine During, né à Voorburg (Pays-Bas), en juin 1773, médecin à Exaerde, canton de Lokeren, habite la Belgique depuis 1818, et s'y est toujours conduit en citoyen irréprochable.

Toutes les autorités consultées ont émis un avis favorable à la demande.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
